

Conseil d'établissement 2021-2022
Mardi 2 novembre 2021

à 19h00, via la plateforme de visioconférence Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum

- 1.1. Les membres en ligne à l'ouverture de la séance, à 19h02, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Caroline Chartrand agira comme secrétaire pour la séance.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Caroline Chartrand	X	
	Michel Khouday	X	
	Mélanie Labelle	X	
	Simon Landry	X	
	Yasaman Shayan	X	
	Guillaume Tardif	X	
SUBSTITUTS PARENTS	Marie-Thérèse Nguyen	X	
	Tahar Sadiki		X
MEMBRES DU PERSONNEL	Florence Pelchat-Fortin	X	
	Kheira Brahimi	X	
	Josée-Lynn Karam	X	
	Karine Lagacé	X	
	Diane Pitre-Gauvin	X	
	Annie-Claude Desroches	X	
SUBSTITUTS DU PERSONNEL	Fawzia Belmeliani		X
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	Jaiez Kaouthar Sassi	x	
	Samaneh Parikhah	x	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Caroline Bleau	X	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Emilie Guestier	X	

2. Présentation d'Annie-Claude Desroches et de Florence Pelchat-Fortin



École Saint-Clément-Est

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys



Mot de présentation de Mme Annie-Claude Desroches, enseignante de 2e année en remplacement de Mme Marina Spataru.

Mot de présentation de Mme Florence Pelchat-Fortin, orthophoniste, en remplacement de Mme Daphney Belfond.

3. Élection du 2e membre de la communauté

3.1. Présentation de Mme Samaneh Parikhah

3.2. Précision que les membres de la communauté n'ont pas le droit de vote. Également discussion sur les votes des substitués.

3.3. Mme Parikhah est élue par acclamation.

4. Période de questions du public (15 minutes)

Il n'y a pas de public présent à la séance, ce qui dispose du point.

5. Adoption de l'ordre du jour

Ajout du point varia 13.1- Tour de secrétaire à l'ordre du jour proposé par Mme Josée-Lynn Karam.

L'ordre du jour est proposé par Mme Annie-Claude et appuyé par Mme Josée-Lynn Karam. Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021

M. Michel Khouday demande aux membres présents lors du CÉ du 5 octobre dernier, s'ils ont trouvé des erreurs ou omissions dans ce PV : aucune rapportée.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Karine Lagacé et appuyée par M. Guillaume Tardif. Adopté à l'unanimité.

7. Suivis au procès-verbal

1. Dépendance aux écrans (remis au 7 décembre 2021)

La discussion est débutée et la réflexion avec l'équipe-école se poursuivra lors de leur rencontre du 8 novembre prochain.

2. Plomb dans l'eau : travaux à venir

Mme Bleau devait s'informer des travaux à venir concernant ESCE. Elle a été informée qu'il n'y aura pas de nouveaux travaux à court terme et donc qu'il n'y aura pas de travaux cette année par rapport aux points d'eau.

Mme Caroline Chartrand propose de faire une demande accès à l'information afin d'obtenir tous les résultats de l'ESCE (les premiers, ceux après la pose de filtres (printemps) et finalement ceux après les travaux de cet été). Cette proposition est secondée par M. Guillaume Tardif.

M. Michel Koudhay, président, présentera sa demande à titre du président du CÉ à la CSSMB.

Le CÉ souhaite obtenir les données brutes afin de pouvoir avoir les informations du CCSMB (*pour parler le même langage*) et ainsi pouvoir déterminer quelles seront nos prochaines étapes dans ce dossier.

3. Mesure 15024: résolution à faire

Il y a eu un vote par courriel concernant la mesure 15024. Il restait à faire la résolution pour confirmer ce vote.

Il est proposé par M. Simon Landry et appuyé par Mme Josée-Lynn Karam de confirmer le choix d'un forfait de vingt conférences pour la mesure 15024.

4. Pandémie

Depuis les deux dernières semaines, il y a une éclosion en lien avec le service de garde.

C'était difficile dans cette situation de suivre les 12 étapes de la santé publique pour chaque cas de COVID. Cela prend plusieurs heures pour remplir le gabarit de la santé publique pour chaque cas, car il faut notamment faire l'enquête. Le fait de faire des fusions de groupe au service de garde a compliqué les enquêtes. Avec les cas qui s'accumulaient, une demande d'aide a été faite pour avoir un meilleur suivi avec la santé publique. La direction a maintenant le numéro d'une personne qu'elle peut appeler en tout temps.

La direction s'est fait son propre tableau pour faire les liens entre les élèves, car la connaissance des liens permet de conserver un contrôle de la situation. Donc pour l'instant il y a la fermeture de quatre classes, nous ne sommes pas dans une situation de fermeture complète d'école.

Deux classes de 3e ont été fermées seulement une journée, le temps de reprendre le contrôle. Cette journée a permis à tous élèves et professeurs de se faire tester.

La situation semble se calmer, il y a eu trois nouveaux cas depuis dimanche.

La direction a décidé de revenir aux bulles-classes au service de garde comme l'an dernier pour le dîner et après l'école. Lorsqu'il y a des sous-groupes dans un même local, ils sont séparés avec une distance de 2 m.

Les récréations sont dehors et les enfants sont mélangés le matin et en après-midi. Il n'y a malheureusement pas assez de personnel pour les diviser en 12 sous-groupes comme l'an passé. Puisque cette année, les consignes du ministère n'allaient pas dans le sens des bulles classes.

Il y a une discussion sur les possibilités de trouver de l'aide pour la direction avec la lourdeur de la procédure de la santé publique.

Les enseignants et le personnel du service de garde répètent toujours aux enfants de bien porter le masque au-dessus du nez.

La fermeture d'une classe n'est pas une décision de la direction. Cette décision doit être prise en accord avec les supérieurs à la CSSMB et avec les directives de la santé publique.

Les tests rapides sont utilisés tous les jours, cela permet de retourner un élève en classe lorsque le test est négatif. Le formulaire doit être vérifié avant de procéder au test. Les données ne sont pas compilées pour connaître le pourcentage de parents qui ont accepté l'utilisation de ces tests.

5. Protocole fermeture-école

Le protocole pour la fermeture de l'école est complété. Si l'école devait fermer, tout est prêt pour la continuité de l'enseignement. L'horaire des spécialistes sera le même horaire qu'en présentiel. Il n'y aura pas d'horaire harmonisé comme l'an dernier.

Il y aura une plus grande harmonisation des plateformes utilisées par les enseignants. Google Classroom est la plateforme la plus utilisée en cas de fermeture (73% des enseignants). Elle permet de faciliter les liens avec les spécialistes, 18% des autres enseignants utilisent Class Dojo, surtout au préscolaire. Quelques enseignants privilégient les courriels. Un seul utilise Padlet avec des liens directs intégrés.

6. Brigadier Cornwall

Mme Caroline Chartrand mentionne que la situation est corrigée pour l'instant suite à l'intervention de l'Académie. Si la problématique revient, elle suggère que le CE contacte le PDQ.

2. Discussions/Points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités

2.1. Comité de parents du CSSMB

M. Michel Koudhay explique que la première rencontre a eu lieu ~~que c'étaient~~ et qu'elle portait notamment sur les élections pour les différents postes, il y a eu présentation de quelques consultations.

Mme Caroline Chartrand fait un résumé des propos du DG de la CSSMB. Concernant la problématique du plomb dans l'eau, il a mentionné que seulement les fontaines d'eau seront changées et non les lavabos à travers les écoles de la CSSMB. Les détecteurs de CO2 sont commandés, mais c'est une commande provinciale, alors nous ne savons pas quand ils arriveront. Les écoles de la CSSMB sont de priorité 3 (soit le dernier niveau) sauf 4 écoles qui nous seront divulguées prochainement. Pour la future école, le tout est encore entre les mains du ministère, car il n'y a pas encore entente avec la CSEM.

2.2. OPP

Mme Mélanie Labelle nous informe que la réunion était ce matin. La dernière activité, le mini-marathon le 22 octobre dernier, a été très appréciée. L'école a été décorée pour l'Halloween, tout est déjà retiré. Il y aura les activités du

temps des fêtes qui approchent. L'OPP est à la recherche d'un costume de Père-Noël.

L'optométriste va venir prochainement les autorisations ont été envoyées aux parents.

À la bibliothèque tout va bien. La collecte de denrées non périssables sera mise en branle bientôt.

2.3. Comité de parents-enseignants

Mme Annie-Claude Desroches, nous informe de ce qu'elle a eu comme informations. Deux platebandes ont été agrandies pour la plantation de vivaces. Le compost sera une des priorités du comité. Pour l'instant, seulement quelques classes participent, mais le projet sera étendu à d'autres.

Le comité a fait une demande de bénévoles à l'OPP. Pour les prochaines rencontres, Mme Mélanie Labelle apportera les nouvelles de ce comité.

2.4. Fondation

LA semaine dernière devait être la deuxième semaine de la campagne de financement, mais avec tout ce qui s'est passé avec la COVID on tente de reprendre le dessus. Les informations ont été envoyées plutôt en début de semaine.

Mme Cynthia Coutya s'est jointe à la rencontre vers 20h25. Elle nous explique que nous sommes présentement en pleine campagne annuelle, l'objectif de la Fondation est de 125 000\$ (autour de 45000 pour ESCE). Il y a trois membres de ESCE sur le CA de la Fondation.

Une lettre nous sera transmise pour nous donner des détails sur les projets de ESCE.

La campagne de l'huile d'olive sera bientôt lancée, il y aura de nouveaux produits à vendre cette année. La vente de vêtements se fera probablement ce printemps.

D'ici la fin décembre, le bilan financier de l'an passé sera produit.

3. Sondage obligatoire des élèves : quel sujet?

L'année dernière était la première fois que le sondage a été fait. Le choix du sondage de l'an passé portait sur les activités préférées des enfants. Ce qu'ils voulaient faire durant l'année scolaire suivante.

Il y a une discussion sur les possibilités de questions/sujets : lecture, activités scientifiques, parascolaires, les jeux dans la cour d'école, etc.

Le sujet sera rediscuté au prochain CÉ afin de permettre à l'équipe-école de pouvoir en discuter.

4. Sorties- Activités intégrées

Aucune sortie n'est prévue d'ici le 7 décembre, soit le prochain CÉ.

5. Informations de la direction (5 minutes)

5.1. Normes et modalités d'évaluation 2021-2022.

Mme Caroline Bleau nous informe que chaque année les normes et les modalités (comment et quand on évalue les élèves) sont révisées. Le document traitant de ce sujet a déjà transmis avec l'ordre du jour du C.É.

Il n'y en a pas pour le préscolaire, seulement de la 1re à la 4e année pour que tous s'entendent sur les mêmes règles d'évaluation.

Le barème se trouve en annexe du document que Mme Bleau nous présente. Les notes sont en bonds de 5. A+ = 100, etc. Le tout est basé sur le cadre d'évaluation du ministère.

Les traces recueillies en fin d'étape doivent avoir un poids prépondérant sur la note au bulletin. Cette année encore, il y a encore seulement 2 bulletins; le 1er représente 40% de l'année et le 2e 60%.

Il y a les connaissances et les compétences à évaluer. Plus l'élève vieillit, plus les compétences ont un poids prépondérant sur la note.

Les évaluations sont arrimées malgré l'utilisation de différentes maisons d'édition. L'importance est de tenir les parents informés du développement de la compétence (ses forces et ses défis) de l'enfant à accomplir une tâche. Les enseignants peuvent le faire en écrivant différents indicateurs sur la tâche : une fraction, un pourcentage, une lettre ou un commentaire.

Si l'enfant est en difficulté le professeur doit aviser une fois par mois avec les parents (spécialistes et titulaires).

Les enfants en accueil ne sont pas obligatoirement évalués en première étape, car on ne veut pas les pénaliser compte tenu de leur difficulté à comprendre le français (non applicable cette année, car il n'y a que deux étapes).

Le premier bulletin cette année sera à la fin janvier.

La réunion est prolongée d'une demi-heure.

Des questions ont été posées sur l'enseignement de l'anglais au premier et deuxième cycle.

5.2. Suivi des deux projets rassembleurs: Estime et Prima-danse

Prima-danse : Mme Émilie Guestier nous informe qu'il devait avoir 5 ateliers par classe. Finalement, il y aura 4. Ce projet est en partie financé par la Fondation. Les ateliers vont débuter fin novembre pour le primaire. Les classes du préscolaire, elles, commenceront après les fêtes.

Projet Estime: ce projet se déroule tout au long de l'année et a déjà débuté. Les



élèves utilisent les I-PAD ou les chromes books, ce sont des activités de programmation. L'accompagnement des enseignants est très bien fait. Le modelage fait par l'animateur permet aux enseignants de continuer les activités avec les élèves.

C'est un groupe très bien organisé. Pour chaque niveau, il y a des capsules vidéo qui peuvent être regardées seules ou avec les enfants.

5.3. Conférence intimidation Alain Pelletier

Il est venu à la mi-octobre faire la conférence aux élèves. Il présente une situation d'intimidation très réaliste aux enfants du 2e cycle.

5.4. Halloween

La parade a été annulée en raison des nombreux cas de COVID, mais tout le monde était tout de même déguisé (élèves et personnel). Le Comité social avait suggéré que les enseignants seraient des dalmatiens et il y avait une Cruella. Sur la page de Facebook de ESCE, il y aura les photos de la journée de l'Halloween sous peu.

6. Information du service de garde

6.1. Retour en bulle-classe pour tous les groupes.

6.2. La journée pédagogique du 9 novembre 2021 sera sous le thème kermesse automnale. Les élèves vont fabriquer les jeux le matin et l'après-midi ils vont tester ce qu'ils ont fabriqué. Le 19 novembre 2021 sera une journée scientifique.

7. Questions diverses (5 minutes)

7.1. Tour de rôle de secrétaire: les enseignants ne souhaitent pas, faire les PV. Ils ont déjà une lourde tâche et ne souhaitent pas ajouter celle-ci.

7.2. Il y a discussion qu'il serait possible de trouver quelqu'un extérieur pour faire les procès-verbaux des CÉ. Il est suggéré de faire un appel à tous à l'infolettre. Également de vérifier avec les gens du service de garde si ce n'est pas quelque chose qui pourrait intéresser l'un d'eux. Le Budget sera à être évalué selon les réponses obtenues. Entre-temps, les parents vont continuer de faire à tour de rôle les procès-verbaux

8. Prochaine rencontre : mardi 7 décembre 2021 via la plateforme Zoom

Lévee de l'assemblée à 21h26 sur proposition de Mme Diane Pitre-Gauvin, appuyée par Mme Josée-Lynn Karam.